Petit glossaire du parfait gauchiste

01/06/2008 à 21h53

• **Action positive :** Politique active en faveur de populations touchées par les discriminations
• **Double discrimination** : lorsqu'une personne est victime d'une différence de traitement fondée sur deux (ou plusieurs) critères différents cumulés : par exemple, une personne de sexe féminin et d'origine maghrébine, une personne noire et en situation de handicap, une personne homosexuelle engagée dans une activité syndicale.

*Consultez la page **source** pour l'ensemble des définitions.* Merci Robert M.